



Date de génération de ce justificatif : 24/04/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ECLIPSE – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 19 décembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité

ECLIPSE Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social : Lieu Dit Saint Auny, 22110 MELLIONNEC Siège de liquidation : Lieu Dit Saint Auny 22110 MELLIONNEC 917 493 611 RCS SAINT-BRIEUC Aux termes d'une décision unanime en date du 30 avril 2025, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30 avril 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les décisions de ladite collectivité. Elle a nommé comme liquidateur Richard Imeson, demeurant Lieu Dit Saint Auny 22110 MELLIONNEC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Lieu Dit Saint Auny 22110 MELLIONNEC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de SAINT-BRIEUC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. POUR AVIS

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
